

OPTION MENUISIER(ERE) 5 – 6 PB

DEGRE 3^{ème} degré Professionnel

PRE-REQUIS ESSENTIELS L'accès à la 5^{ème} année n'est possible qu'après la réussite d'une 4^{ème} année Professionnelle « Bois » ou Technique de Qualification « Industrie du Bois ».

GRILLE HORAIRE	Formation commune	en 5 ^{ème}	en 6 ^{ème}
		Education physique	2
	Français	4	4
	Religion catholique	2	2
	Mathématiques	2	2
	Formation sociale et économique	2	2
	Formation historique et géographique	2	2
	Formation scientifique	2	2
	Option		
	Menuiserie (cours techniques)	4	4
	Travaux pratiques	14	14

DESCRIPTION DU METIER

La profession de menuisier(ère) s'exerce principalement dans les petites et moyennes entreprises.

Salarié(e), dans une entreprise, il (elle) travaille en atelier et à la pose sur chantier.

Artisan, installé(e) à son compte, il (elle) réalise de multiples travaux intérieurs et extérieurs (portes, fenêtres, escaliers, placards, agencement de cuisine, agencement de magasins, ...)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

En fin de formation, le menuisier (la menuisière) devra être capable de :

- concevoir les ouvrages et établir le coût des matières premières ;
- construire et/ou fabriquer des ouvrages ;
- poser les ouvrages sur chantier ;
- réparer les ouvrages, identifier un fonctionnement défectueux et le solutionner ;
- facturer les travaux ;
- s'intégrer dans la vie professionnelle.

ETUDES SUPERIEURES EN RELATION DIRECTE

7PB Complément en agencement d'intérieur
7PB Complément en menuiserie industrielle : bois, PVC, aluminium

REMARQUES PARTICULIERES

En plus du certificat de qualification, le menuisier reçoit un certificat d'études. Possibilité d'obtenir le brevet de sécurité VCA.